

TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

BORDEREAU DE VERSEMENT du SOLDE de la TA

Art. L.6241-4 du Code du Travail

Versement à effectuer avant le 31/05/2022

VOTRE ENTREPRISE

DÉNOMINATION

SIRET

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

PERSONNE CONTACT FONCTION

TÉLÉPHONE EMAIL

CALCUL DU SOLDE DE LA TA

MASSE SALARIALE BRUTE 2021 MSB =

SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE BRUTE (MSB x 0.09 %) STAB =

VERSEMENT (à réception, Saint-Thomas d'Aquin vous adressera un reçu libératoire, attestant de votre soutien)

CHÈQUE Nº

(libellé à l'ordre de Saint-Thomas d'Aquin)

VIREMENT BANCAIRE Attention: nouvelles coordonnées bancaires

(merci de préciser dans le libellé « TA + Raison Sociale»)



MERCI DE RETOURNER CE BORDEREAU À :

Saint-Thomas d'Aquin-Veritas Taxe d'apprentissage 56/70 rue du Perron - 69600 Oullins

CONTACT: CLAIRE LAUVERGNAT

Responsable Communication & Relations Entreprises ta@saint-thom.fr / 04 72 66 66 65